

28.02.2008

Déclaration de la présidence au sujet de la situation sécuritaire et humanitaire dans la bande de Gaza et dans le sud d'Israël

La Présidence de l'Union européenne est profondément préoccupée par la dernière escalade de violence survenue dans le sud d'Israël et dans la bande de Gaza. Elle déplore vivement les victimes civiles et exprime sa profonde sympathie aux populations atteintes par les violences.

La présidence condamne vigoureusement les tirs de roquettes lancées de Gaza sur le sud d'Israël et exige qu'ils cessent immédiatement. Tout en reconnaissant le droit d'Israël à l'autodéfense et à la protection de ses citoyens, elle insiste pour qu'Israël réponde avec modération et s'abstienne de toutes activités contraires au droit international. La détérioration de la situation sécuritaire ne fera qu'aggraver les conditions déjà si préoccupantes dans la région.

Israël et l'Autorité Palestinienne doivent faire tout ce qui est à leur portée pour accomplir les engagements pris lors de la conférence d'Annapolis. La cessation des hostilités est l'une des conditions essentielles au respect de ces engagements et à la résolution du conflit israélo-palestinien par voie de négociation, comme il l'a été établi à Annapolis.

La présidence reste profondément préoccupée par la situation humanitaire dans la bande de Gaza qui ne cesse de se dégrader. La poursuite de la fermeture des postes frontières d'entrée et de sortie de la bande Gaza ainsi que du rationnement de l'électricité et des carburants ne fera que détériorer la situation. La présidence souligne l'importance d'une aide d'urgence et d'une assistance humanitaire sans obstruction et appelle à l'approvisionnement continu des services publics essentiels, y compris en carburant et en électricité.